



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Assises du social 2002 débouchent sur la proposition de créer une Plate forme de réflexion et d'action sur les politiques sociales dans le canton de Fribourg.

Articulées autour des thèmes de la responsabilité et de la solidarité, les secondes Assises du social du canton de Fribourg* ont réuni 150 participant(e)s à l'Institut agricole de Grangeneuve. Le but des Assises : apporter l'éclairage de différents acteurs sur un thème d'intérêt public et susciter un débat visant à initier ensuite des actions concrètes. L'édition 2002 a nouvellement associé le monde de l'économie au débat et débouché sur la proposition de François Mollard, chef du Service social cantonal, de créer une **Plate forme de réflexion et d'action** réunissant les milieux de la famille, du social, de l'école, de l'économie, etc... autour de la question des politiques sociales dans le canton de Fribourg.

L'impulsion à cette journée a été donnée par un travail de recherche mené par Viviane Châtel, maître-assistante à la Chaire de travail social et politiques sociales de l'Université de Fribourg. Réalisé sur terrain fribourgeois, cette recherche vise à mieux comprendre les pratiques de solidarité et de responsabilité dans les domaines de l'économie, de l'environnement, de l'éducation et du social. Elle soulève la question de la domination des valeurs de la sphère économique sur les mondes de l'environnement, de l'éducation et du social. La mise en cause récente de cette domination ouvre la porte à des interrogations qui conduisent les entreprises à une « ruée vers l'éthique ». Viviane Châtel évoque ainsi le possible d'une modification des rapports entre ces domaines et esquisse le passage à une interdépendance de ces domaines, dont l'éducation serait le moteur. L'éducation aurait donc le rôle d'apprendre aux enfants à penser cette interdépendance, pour leur donner la conscience de leurs responsabilités face à leurs actes, à eux-mêmes, à Autrui et au futur.

Il ressort des ateliers-débats des Assises que la solidarité et la responsabilité revêtent des formes distinctes selon les domaines concernés et que les visions de ces notions sont différentes, donnant quelques fois lieu à des échanges animés entre représentants des divers domaines. Ces atelier-débats ont également rappelé les trous noirs de la solidarité et de la responsabilité en regard des populations aux marges de la société. Parmi les propositions concrètes des différents acteurs pour promouvoir cette responsabilité et solidarité, on peut relever l'inscription de buts sociaux dans la Constituante, la réflexion engagée par les églises sur l'intégration des autres cultures et religions dans la société ou encore la création d'espaces au sein des écoles, permettant de vivre et d'exercer des responsabilités.

L'enseignement que l'on peut tirer de ces Assises, relève le Prof. Soulet de l'Université de Fribourg, est que **la solidarité, ça se discute**. Qu'il existe plusieurs formes de solidarité, qu'elle s'adresse à différents objets et que cela conduit à des « conflits de solidarité ». La solidarité est une valeur qui se cultive et se travaille et l'Etat doit en être l'animateur, l'instrument et l'arbitre. La plate-forme proposée par le Service social cantonal et soutenue par Ruth Lüthi, Directrice de la santé publique et des affaires sociales, est en ce sens une réponse ambitieuse aux questions soulevées lors de ces Assises 2002.

CONTACTS ET INFORMATIONS

La plaquette intitulée "Images ... de la responsabilité et de la solidarité dans le canton de Fribourg" est disponible à la Chaire francophone du département de travail social et politiques sociales.

Le texte de la conférence de Mme Viviane Châtel, ainsi que la synthèse du Prof. Soulet, seront disponibles dans quelques jours par courrier électronique.

Service social cantonal

François Mollard, Chef de service, tél. 026 305 29 92

Jean-Claude Simonet, coordinateur des Assises du social, tél. 026 305 29 91

Chaire francophone du département travail social et politiques sociales de l'Université de Fribourg

Prof. M.-H. Soulet, tél. 026 300 77 80

Mme Viviane Châtel, tél. 026 300 78 13

* Les Assises du social sont initiées par la Direction de la santé et des affaires sociales et la Chaire francophone du département de travail social et politiques sociales de l'Université de Fribourg. Y ont été associés pour cette seconde édition la Direction de l'économie et de l'emploi, la Direction des institutions de l'agriculture et des forêts et la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport.